



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 26 mai 2011

**Préavis N° 10/2011 concernant un
crédit d'étude complémentaire pour
le projet de rénovation de l'annexe de
l'Auberge communale et la
réalisation d'une crèche-garderie**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 09 mai 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2011,

oui le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a refusé à la majorité des voix moins 3 avis pour et 8 absentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à poursuivre les études relatives à la rénovation de l'annexe de l'auberge communale et à la création d'une crèche-garderie ;
- octroyer un crédit d'étude complémentaire de CHF 150'000.00 (cent cinquante mille francs), TTC ;
- financer la dépense par la trésorerie courante ;
- amortir cette dépense via les exercices courants sur le compte 352.10.3185.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 9 mai 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch